

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 15197

Numéro SIREN : 492 154 620

Nom ou dénomination : CONSEIL, EXPERTISE ET AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2022 sous le numéro de dépôt 136678

CONSEIL, EXPERTISE ET AUDIT
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 85 000 euros
Siège social : 10 rue Emile Allez 75017 PARIS
492 154 620 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 17 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Le 17 octobre,
A 10 heures,

La soussignée, CECCA INVEST, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social, 45 Avenue de Friedland – 75008 PARIS et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 879 445 013, représentée par son Président Monsieur Daniel KESSOUS, Associée unique, Présidente de la société CONSEIL, EXPERTISE ET AUDIT, Société par action simplifié au capital de 85.000 euros, divisé en 8 500 actions de 10 euros chacune, a pris les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport établi par la Présidente,
- Nomination d'un Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, suite à sa démission de ses fonctions de Présidente, décide de nommer en qualité de Président :

Monsieur Jonathan KHALFA
Né le 21 mai 1990 à Blanc-Mesnil 93150
De nationalité Française
Demeurant, 82 avenue des Martyrs de la Résistance – 06600 ANTIBES

Pour une durée illimitée, et ce à compter de ce jour.

Il sera investi de tous les pouvoirs inhérents à ces fonctions selon la législation en vigueur et conformément aux statuts.

Monsieur Jonathan KHALFA, présent à l'Assemblée, déclare accepter ces fonctions et remercie l'Associée unique de la confiance qu'elle lui témoigne. Il déclare en outre qu'aucune prescription, aucune mesure ou décision quelconque ne fait obstacle à l'exercice de ce mandat.

DS
kJ
DS
Jk

DEUXIEME DECISION

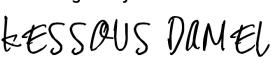
L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et l'Associée unique.

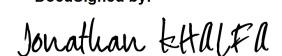
Société CECCA INVEST

Représentée par Monsieur Daniel KESSOUS

DocuSigned by:

20E4F1B64A1D49E...

Monsieur Jonathan KHALFA

« Bon pour acceptation des fonctions de
Président »

DocuSigned by:

D921217ED8904FA...